

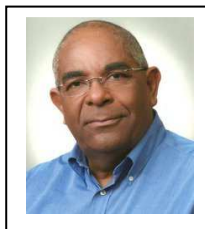
SA POSIB

Journal mensuel du RASSEMBLEMENT POPULAIRE LAMENTINOIS (RPL)

JOURNAL GRATUIT N° 15

NOVEMBRE 2011

ÉDITORIAL



Daniel Marie-Sainte
Conseiller municipal RPL
Vice-président du Conseil régional



De plus en plus de Lamentinois qui critiquent la politique menée par le maire du Lamentin viennent nous voir à notre permanence pour nous demander d'intervenir au Conseil Municipal pour la dénoncer.

Les Lamentinois se plaignent des hausses exagérées des impôts locaux de la commune et de la CACEM.

Les commerçants et les petites entreprises artisanales sont indignés de la décision, sans concertation, de taxer de manière extravagante leurs enseignes et pré-enseignes.

Les habitants du Chemin La Haut-Maugée à Long-Pré ont été contraints de se mobiliser en barrant la route départementale n°15 pour obliger la mairie à s'intéresser à leur quartier, pollué par un dépôt sauvage de carcasses de véhicules et de ferraille existant depuis plus de quatre ans, avec son cortège de moustiques, de rats et de serpents !

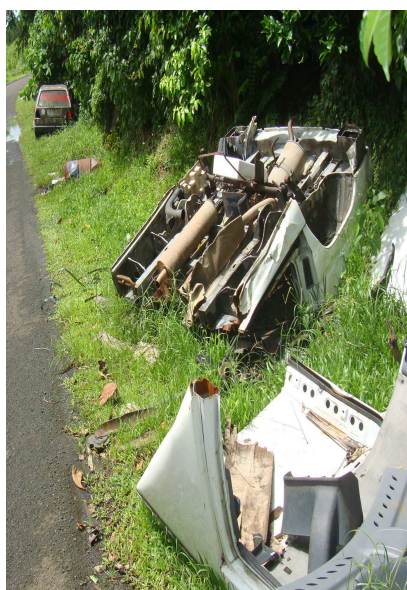
Les habitants de Fonds Giraumon à Pelletier ont dû se battre face au nouveau Président de Région, sans l'appui du maire du Lamentin, pour obtenir la construction d'une passerelle piétonne au-dessus de la RN1, qui traverse leur quartier.

Les récentes pluies qui ont inondé les parties basses du bourg du Lamentin (Place du Calebassier, lotissement de Place d'Armes, centre commercial, etc.) nous montrent que le maire laisse dans un état d'abandon de nombreux quartiers de la ville.

Lamentinois, **nous devons nous indigner** pour que la majorité municipale du Lamentin fasse le travail pour lequel elle a été élue!

LE CRI DE LA NATURE

Nous pouvons l'entendre, le sentir quand la nature a mal. Ceux venus soit des quartiers environnant du Morne Doré, soit d'ailleurs, pour déverser leurs déchets en pleine nature savent qu'ils font du mal, qu'ils manquent de pudeur d'une part, de responsabilité d'autre part quant au danger qu'ils font encourir aux usagers de la route du bas de Morne Doré.



Le Morne Doré est certainement la seule et dernière zone boisée près de la ville du Lamentin. Il y a quelques années, avant le désastre de l'exploitation des carrières, des familles, des gens de tout âge certains jours de fête pique-

niquaient sur sa hauteur en pleine nature.

Cet espace se reconstitue doucement ; il présente toujours une facette particulière à protéger. Il serait sage de le préserver en l'état en enjoignant les lieux humides du secteur et d'en faire un grand espace naturel de détente.

C'est pour cela que la construction d'une déchetterie dans les parages modifierait le panorama désavantageusement.

LA PERMANENCE DU MIM

Daniel Marie-Sainte reçoit tous les jeudis de 16h00 à 18h00, sauf le dernier jeudi du mois
5 rue des Barrières – Bourg – Lamentin

SECURITE ALIMENTAIRE, UN DROIT ET UN DEVOIR DE RESPONSABILITE

A croire les télévisions, certains rapporteurs de l'information, y compris certains politiques et têtes bien-pensantes de la haute société martiniquaise, nous ne serions pas menacés de famine car la carte d'identité française que nous possédons serait notre pare-famine assurée.

D'autres pensent que s'organiser pour se nourrir en toute circonstance est un droit naturel, et que prétendre vouloir l'exercer témoigne d'un haut sens de responsabilité.

Or, la terre est l'outil incontournable, comme partout ailleurs.

Sur les 40 000 hectares de terre agricole qui avaient été pris en compte dans le plan d'aménagement régional proposé par l'ex président de l'assemblée régionale Alfred-Marie Jeanne et son équipe, il ne reste que 24 000 hectares, à cause de la bétonisation, chiffre confirmé par le président de la Chambre d'agriculture. Selon lui, sur ces 24 000, seulement 7 000 hectares sont utilisés, le reste étant en friche ; il lui reste à nous dire quelle surface est disponible immédiatement, c'est à dire qui n'est pas empoisonnée. L'instant est grave, le grignotage de la terre agricole se confirme.

Au Lamentin, la mairie a déclassé 21 hectares, pas pour des sans abris, mais pour la grande distribution. Il y a urgence sur cette question, car il s'agit d'une part de nous saisir d'un droit le plus fondamental, celui de nous nourrir, et d'autre part de sauvegarder nos coutumes culinaires, et par là les variétés de légumes et fruits qui composent nos plats.

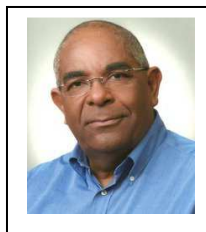
Notre participation au débat est indispensable. La solidarité avec les agriculteurs en lutte pour l'accès à la terre et pour sa protection peut faire avancer les actions en cours. Ainsi nous contribuerions de façon très claire à la maîtrise de notre lendemain et démontrerions l'intérêt que nous portons à cet outil de base qu'est la terre que nous devons

considérer comme un bien commun, tout comme l'eau.

Notre avenir dépend de notre détermination à penser par nous-mêmes. Prenons part à cette grande cause ; nous devons cela à nos enfants.

On dit que dieu n'a que nos mains pour agir. Notre autonomie alimentaire, ou sécurité alimentaire, représente un pan de liberté qui n'a pas de prix ; elle ne dépend que de nous.

=====



Daniel Marie-Sainte
Conseiller municipal RPL
Vice-président du Conseil régional

VICTOIRE DES HABITANTS DE FONDS GIROMON-PELLETIER AU LAMENTIN

Ils ont forcé le nouveau président de Région à satisfaire leur demande de construction d'une passerelle piétonne au-dessus de la RN1, au droit de leur quartier.

On se souvient que suite aux désagréments et à l'insécurité causés par le chantier de la mise à 2X2 voies de la RN1 entre Sarrault et Pelletier, les riverains avaient adressé au président de Région une pétition revêtue de 83 signatures, avec copie remise au maire du Lamentin.

Ni l'un ni l'autre n'avait donné réponse à l'époque aux appels de ces citoyens.

En juillet 2011, ils renouvellent leur interpellation du président de Région par courrier. Mais cette fois-ci, ils me remettent une copie et me demandent de les soutenir dans leurs démarches.

J'ai immédiatement relayé la demande de la population auprès du président de Région, qui m'a reçu à ma demande. A l'issue de cette rencontre, qui a eu lieu début août, le président de Région s'était

engagé à venir, dès le début du mois de septembre, sur le terrain devant la population du quartier, en ma présence. Promesse non tenue !

Il m'a fallu à nouveau l'interpeller tant en commission permanente que lors de la séance publique de l'assemblée plénière du 27 septembre et qu'un nouveau courrier des habitants de Fonds Giromon lui soit adressé, pour qu'il accepte, enfin, de venir devant la population.

Cette rencontre a eu lieu, le jeudi 20 octobre 2011 à 18h00 devant toute la population du quartier.

A la demande de celle-ci, j'étais présent pour accueillir le président de Région. Il n'est pas venu seul ; il était accompagné du maire du Lamentin, Pierre Samot, et de la présidente du Conseil Général, Josette Manin.

Ces deux élus lamentinois se sont vus reprochés par la population de n'être pas venus dans le quartier depuis très longtemps !

Toute la réunion s'est déroulée devant les représentants de la presse, invitée par le cabinet du président de Région.

L'argument essentiel du président consista à essayer de faire porter le chapeau à l'équipe qui l'a précédé à la Région alors que c'est lui qui a donné l'ordre de démarrer le chantier routier en septembre 2011, c'est à dire six mois après sa prise de fonction à la Région, sans engager les études sur la mise en sécurité des piétons.

Il a ensuite évoqué le coût élevé de la passerelle telle que demandée par la population vivant, pourtant, dans l'insécurité.

Mais, devant la détermination des nombreux habitants présents, il a dû se résoudre à prendre l'engagement formel de faire construire la passerelle piétonne exactement à l'emplacement souhaité.

J'ai publiquement pris acte de cet engagement du président de Région devant la population et le maire du Lamentin et j'ai promis de suivre ce dossier jusqu'à son aboutissement final.

SEULE LA LUTTE PAIE